



## Compte-Rendu Perspectives d'aménagement de la rue de St Cloud Réunion Publique N° 4

Jeudi 6 avril 2023

### Mission de quartier Plateau/Mont Valérien

Rédaction : Z. BENOUDIBA  
Chef de Projet

Elus Présents : P. Jarry, Maire de Nanterre, Conseiller départemental des Hauts-de-Seine ; G. Gauché-Cazalis, adjoint au maire délégué à l'Espace Public; J. Pinto Martins, conseiller municipal en charge du conseil de quartier; E. Fossati, conseillère municipale, déléguée à la participation citoyenne ;

Direction/Services : C. Reyes, directeur du service Infrastructure ; Z. Benoudiba, Chef de Projet du quartier ; E. Doumerc, Agent de Développement Local

Environ 60 personnes présentes

## 1. INTRODUCTION (par J. PINTO)

Rappelle l'importance du projet et de l'engagement pris par la Ville de sécuriser les abords du secteur Ferry ; projet important pour le mandat et pour lequel la Ville a souhaité associer les riverains à cette réflexion.

## 2. Rappel de la démarche de concertation depuis juin 2021 (cf. diaporama présenté par G. Gauché-Cazalis)

### ➤ Contexte et Historique de la démarche

Le secteur de la rue de St Cloud et la rue en particulier font l'objet, depuis quelques années, de dysfonctionnements constatés en termes de circulations motorisées et piétonnes.

Depuis le début de ce mandat, la volonté de la Municipalité consiste à répondre à ces dysfonctionnements en partageant les constats avec les riverains et en proposant des pistes d'aménagements qui permettront de pacifier ce secteur en offrant plus de place aux mobilités douces.

Cette 4<sup>ème</sup> réunion publique, suite aux 3 premières qui ont permis de définir un principe d'aménagement de la rue (cf. voir comptes rendus sur [www.nanterre.fr](http://www.nanterre.fr)), la rendant en sens unique dans le sens de la montée, a pour **objectif de revenir sur les impacts des derniers aménagements réalisés depuis le 23 janvier 2023, à savoir :**

- **la coupure de la rue Chailliers dans le sens descendant au niveau du carrefour P. Sergent,**
- **l'inversion du sens de circulation de la rue P. Larousse, afin de permettre aux usagers venant du haut du quartier de rejoindre la rue Paul Vaillant Couturier**

Depuis début 2021, et le vote du budget participatif par les habitants, nous avons organisé avec les services concernés plusieurs concertations :

- diagnostic en marchant le 28 mai 2021: ceci a permis d'identifier les dysfonctionnements de la rue de St cloud et d'établir un relevé; une quinzaine d'habitants riverains a participé à ce diagnostic, en compagnie des élus suivants : Jose Pinto, Gilles Gauche et E. Fossati
- réunion publique, 10 février 2022 : cette réunion a permis de définir avec la quarantaine d'habitants présents (tous riverains du secteur) un principe d'aménagement parmi 4 proposés ; le principe retenu (n° 3) consiste à rendre la rue de St cloud en sens unique dans le sens montant (Nord –Sud), et, d'aménager une zone « tampon » au carrefour St cloud/Sergent/Chailliers afin de pacifier la zone des écoles et centres de loisirs.

Suite à cette réunion, la direction de l'infrastructure a procédé à la mise en place provisoire de ce principe, rendant la rue de st cloud à sens unique dans le sens de la montée ; la zone tampon n'a pas encore été mise en place, due à la prise en compte de la circulation du petit bus 559

- réunion publique, 31 mai 2022 : cette fois-ci, la réunion en présence d'une soixantaine de riverains a permis de réfléchir à l'aménagement des différentes sections de la rue de st cloud et de la manière d'intégrer les points suivants :
  - trottoirs : élargissement des trottoirs à certaines sections
  - stationnement : rajouter, enlever ou modifier certaines places de stationnement
  - intégration des pistes cyclables

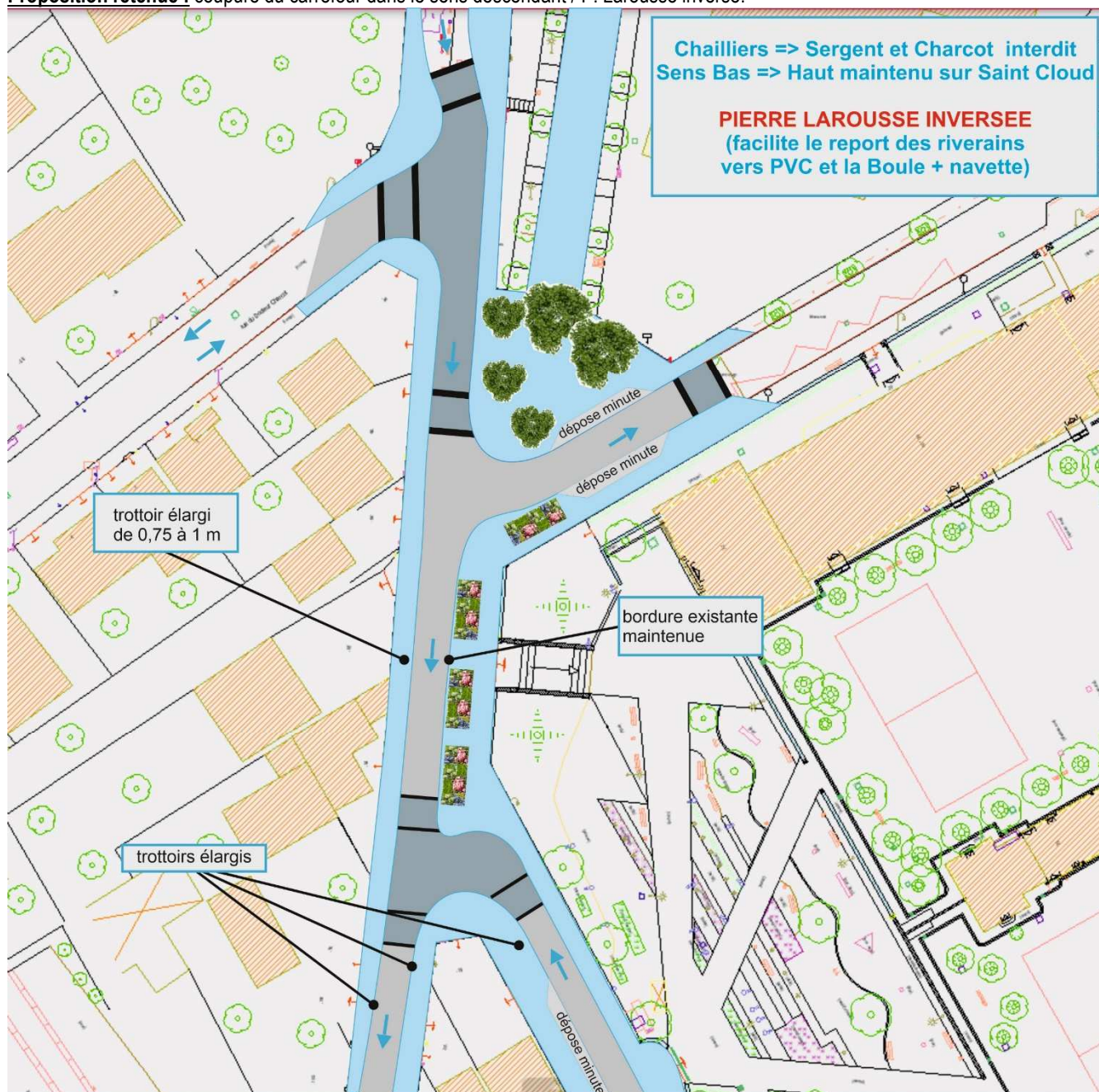
Cette réunion s'est faite sous forme d'atelier, composé de 5 groupes de travail qui ont chacun fait des propositions d'aménagement des thèmes précités

Tous les comptes rendus figurent sur le site de la Ville, via le lien suivant : <https://www.nanterre.fr/3851-consultez-les-comptes-rendus-des-anneesprecedentes.htm>

Les propositions issues de cet atelier ont fait l'objet d'adaptations de la part du bureau d'étude et des services de la Ville afin d'échanger sur ces scénarii lors de la réunion du 12 octobre 2022.

- **Réunion publique du 12 octobre 2022 :**
- Synthèse des ateliers du 31 mai 2022
- 2 propositions d'aménagement du carrefour Chailliers/Sergent proposés

**Proposition retenue :** coupure du carrefour dans le sens descendant / P. Larousse inversé:



### 3. EVALUATION DU PLAN DE CIRCULATION DEPUIS LE 23 JANVIER (mise en place de la coupure du carrefour Chailliers/Sergent et du changement de sens de circulation de la rue P. Larousse) – diaporama présenté par C. Reyes, directeur de l'infrastructure

Quelques données générales comparatives du nombre de véhicules entre 2021 et 2023 (voir diaporama pour plus de précisions):

- **- 18% de trafic automobiles journalier sur tout le secteur :**
    - 20870 veh/jour en 2021
    - 20635 veh/jour en 2022
    - 17090 veh/jour en 2023
  - **Baisse significative du nombre de véhicules sur la rue des Chailliers, au droit de l'école Ferry :**
    - 560 veh/jour en 2023, vs 3380 veh/jour en 2022, soit - 83% par rapport à 2022
  - **Baisse significative du nombre de véhicules sur la rue P. Sergent :**
    - 3000 veh/jour en 2021
    - 3825 veh/jour en 2022
    - 1745 veh/jour en 2023, soit – 119% par rapport à 2022
  - **Augmentation du trafic automobile sur la rue P. Larousse, depuis le 23 janvier 2023 :**
    - 1975 veh/jour enregistrés depuis janvier 2023 VS 760 veh/jour en 2022 avant le changement de sens  
Cette augmentation est due à la coupure du carrefour dans le sens descendant, obligeant les riverains du haut du quartier à rejoindre PVC par la rue Larousse.  
Ceci-dit, on constate une légère évaporation d'environ 500 véhicules qui n'empruntent plus l'axe Chailliers/Larousse
- ➔ **Globalement et en dépit du report des flux rue P Larousse, on constate donc une diminution globale de la circulation de l'ordre de 18%.**

Principales mesures de vitesses, comparaison entre 2022 et 2023 :

- Vitesse en légère hausse rue du Dr Charcot suite à diminution du trafic
  - Réflexion à mener sur la réduction des vitesses
- Vitesse en hausse de 5 km/h rue P. Larousse suite changement de sens (liée à la déclivité de la rue):
  - Proposition de mise en place d'un coussin berlinois sur section non inclinée face au 1<sup>er</sup> îlot (rue G. Enesco)

### 4. STATIONNEMENT

Pour rappel :

- 2 principales poches de stationnement la rue de St Cloud (avant le carrefour P. Sergent) :
  - 14 places de stationnement dans la 1<sup>ère</sup> section, entre La Boule et la rue des Suisses
  - Insertion de stationnement latéral pour restituer l'offre initiale de 17 places pour la section entre la rue des Ombraines et la rue du Dr Charcot

Constat de l'étude d'évaluation (voir diaporama pour chiffrage précis) :

- Sursaturation des places de stationnement dans le secteur, qui se traduit par un taux d'occupation de 128% de demandes (rapport entre le nombre de places disponibles et le nombre de véhicules qui s'y garent) de stationnement et la présence de véhicules ventouses ; s'explique également par le fait que certains propriétaires de pavillons disposent de parking privé qu'ils n'utilisent pas
- Taux de rotation des véhicules très faible
  - Proposition de supprimer le stationnement entre La Boule et la rue des Suisses pour permettre l'insertion d'une piste cyclable qui correspond à une obligation légale dès qu'un aménagement de voie est réalisé (loi LOM) et l'élargissement du trottoir côté est. Sur ce point, l'idée est de « recréer » l'offre de stationnement sur le secteur dans les rues adjacentes par la mise en place de stationnement réglementé qui favorise nettement la rotation des véhicules.

Questions de la salle :

- Qui contrôle le stationnement ?
  - La Ville (Police Municipale ou ASVP) contrôle en priorité les secteurs réglementés
  - Possibilité de faire passer la Police Municipale dans des voies non concernées par le stationnement réglementé pour procéder au retrait des véhicules en stationnement abusif.
  - Le stationnement illicite dans les voies privées relève du domaine d'intervention de la Police Nationale
- Absence de visibilité des sorties de la voie privée Enesco et Rossini  
Propositions :
  - Mise à l'étude du stationnement de cette rue afin de vérifier ce que l'on peut faire pour changer le côté le stationnement
  - Pose d'un ralentisseur pour empêcher la prise de vitesse
- Comment réduire les vitesses autrement que par la pose de ralentisseurs ? quid des contrôles et verbalisations ?
  - Réflexion à plus long terme sur le sujet des caméras de vidéo-verbalisation

## 5. Rappel des propositions d'aménagement des différentes sections de la rue de St Cloud (voir compte rendu de la réunion publique du 12 octobre 2022):

- Section 1, Place de La Boule vers rue des Suisses :
  - Suppression du stationnement côté Ouest (à droite dans le sens montant)
  - Elargissement du trottoir Ouest
  - Réduction de la largeur en entrée de rue
  - Classement en « rue résidentielle »
  - Passage piéton en plateau
  - Déplacement du panneau « interdit aux PL » (PL = poids lourds)

### Section 2 : Suisses – Ombraines

- Voie suffisamment large (3,50 m à 4,00 m) pour autoriser la circulation des vélos à contresens et le dépassement de vélos dans le sens montant Dispositifs anti-stationnement à prévoir, notamment aux abords du garage angle Sud-Ouest Suisses / Saint Cloud
- Trottoirs élargis de part et d'autre
- Carrefours traités (plateau, revêtement différencié, ...)

### Section 3 : Ombraines –Dr Charcot

- Voie suffisamment large pour autoriser la circulation des vélos à contresens et le dépassement de vélos dans le sens montant
- Insertion de stationnement latéral pour restituer l'offre initiale de 17 places
- Végétalisation qui permet également d'empêcher le stationnement sur trottoir et de créer un effet de paroi (vitesse)
- Déhanchement de la voie pour contraindre les vitesses
- Insertion d'un passage pour piétons intermédiaire
- SLT (feu rouge) St Cloud / Ombraines à déposer : installation d'un panneau *STOP* dans la rue de Saint-Cloud ?

## 6. SYNTHESE DES PROPOSITIONS ET CALENDRIER

- Rue P. Larousse :
  - Proposition de mise en place d'un coussin berlinois sur section non inclinée face au 1<sup>er</sup> îlot (rue G. Enesco)
  - Etude de stationnement de cette rue : déplacer le stationnement sur l'autre rive ou autre solution qui permettra de sécuriser les sorties de véhicules des voies privées
  - Pose d'un ralentisseur pour empêcher la prise de vitesse
  - **Angle Chailliers/Larousse : retrait des pavés qui sont dangereux**
- Réflexion à mener sur la réduction des vitesses des rues Chailliers et Dr Charcot
- Suppression du stationnement de la 1<sup>ère</sup> section de la rue de St Cloud

**Il est proposé de commencer les travaux dès cet été en commençant par le haut de la rue de St Cloud, en particulier en réalisant les aménagements du carrefour Chailliers/St Cloud/Sergent**

Coût prévisionnel du projet : 3 millions d'euros ; des recherches de financement auprès de la région et du département sont en cours

### Calendrier :

- Début des travaux à l'été 2023, pour rendre pérenne les aménagements du carrefour St Cloud/Sergent
- Réflexion plus fine au sujet des infrastructures à réaliser, notamment sur le carrefour, l'élargissement des trottoirs des sections concernées, ainsi que l'insertion des pistes cyclables :
  - Présentation des aménagements définitifs réalisés dès cet été lors d'une réunion publique avant l'été
  - Suite des concertations sur ces sujets à la rentrée de septembre/octobre 2023

